

Jean GADREY

© Jean Gadrey pour Alternatives Economiques

« [Les réponses de François Hollande à FAIR \(Forum pour d'autres indicateurs de richesse\)](#)
[Les marchés prêts à l'offensive pour le troisième tour ?](#) »

Des biens publics aux biens communs

[les derniers articles](#) | [imprimer](#) | [envoyer à un ami](#)

Il a été fort peu question de biens communs – avec toutefois de bonnes exceptions - dans la campagne présidentielle en cours (voir une courte interview sur cette campagne que j'ai accordée à *Terra Eco* sous le titre "Ce qu'il y a à sauver de cette campagne ne s'est pas vu à la télé", via [ce lien](#)). Il en est en revanche beaucoup question dans la préparation du sommet de Rio, autre grand oublié de cette période.

Ce billet s'inspire beaucoup d'un texte plus long (téléchargeable via un lien fourni à la fin de ce billet) de mon ami Laurent Cordonnier, économiste lillois avec qui je suis impliqué dans un projet de « transformation écologique et sociale » porté par le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. La notion de biens communs y a été fortement mise en avant, mais elle exigeait d'être mieux définie et circonscrite pour devenir « opérationnelle ». D'où ces réflexions, qui intègrent de multiples débats avec des acteurs divers, presque tous non économistes.

Les économistes ont en effet une définition des biens publics, mais ils n'ont pas de conception claire des biens communs, une notion qui gagne en influence dans le monde, notamment du côté des réseaux de la société civile, mais pas uniquement. Il est d'ailleurs sain que les économistes ne contribuent à cette élaboration que pour une part modeste, car elle fait intervenir bien d'autres savoirs, spécialisés ou non, des savoirs à... mettre en commun.

1. BIENS PUBLICS

Prenons l'exemple d'un phare côtier (ou de l'éclairage public, ou de la voirie, etc.). C'est un bien public (ou bien collectif) au sens des économistes parce que : 1) l'utilisation de la lumière du phare par une personne ne diminue pas son utilité pour d'autres personnes. Il n'y a pas de « rivalité d'usage ». Ce n'est évidemment pas le cas de la plupart des biens et services produits dans l'économie. Des exemples plus importants que le phare sont les biens dits régaliens : sécurité publique, défense nationale... 2) il est impossible, ou trop compliqué et coûteux, d'exclure des personnes de son usage, en particulier pour réserver cet usage à ceux qui seraient prêts à payer. C'est la propriété de « non exclusion d'usage », qui implique usage collectif et accès sans péage.

Les biens publics qui intéressent les économistes sont ceux qui sont produits par des activités économiques : le phare, les routes, l'éclairage public, la défense nationale... Comme personne n'a intérêt individuellement à payer quoi que ce soit pour en bénéficier (vu que chacun peut en profiter sans payer), il faut impérativement que les pouvoirs publics financent leur production sur la base de recettes publiques. La notion de bien public, ainsi définie, permet aux économistes, y compris libéraux, d'admettre que l'État intervienne COMME FINANCEUR dans une partie circonscrite de l'économie, parce qu'il y a alors une « défaillance du marché » alors qu'un besoin s'exprime.

Mais, point crucial, si une collectivité décide de se doter d'un phare, elle pourra en confier aussi bien la construction que l'entretien et la gestion à des entreprises ou organismes publics ou privés. La production et la gestion de ces biens publics sont classiques, ou peuvent l'être.

Le terme de bien public est parfois employé de façon plus large. Certains diront par exemple que l'air que nous respirons est un bien public car il n'y a ni rivalité d'usage (sauf dans un espace confiné, une navette spatiale...) ni possibilité d'exclusion. Mais l'air pur en libre accès n'a aucun intérêt pour les économistes. Il ne devient « économique » que s'il faut des activités pour en maintenir la qualité, la « respirabilité », etc. Comme on va le voir, on entre alors dans le monde des biens communs.

2. BIENS COMMUNS ET QUALITES COLLECTIVES

Prenons justement cet exemple de la qualité de l'air, notamment en ville. Ce n'est pas un bien public au sens du phare ou de la défense nationale. En effet, 1) le problème ne se pose que parce qu'une qualité collective fait défaut ou est en jeu. 2) Agir sur cet enjeu collectif suppose une prise de conscience, des constats scientifiques, des mesures des impacts, des délibérations sur la qualité souhaitable. Jusque là, pas de différence nette avec certains biens publics. Mais, 3) les pouvoirs publics ne peuvent pas déléguer à une entreprise ou à un organisme le soin de « produire » cette qualité collective : il existe un grand nombre de parties prenantes de la « production » et gestion de cette qualité. 4) Ils ne peuvent donc pas non plus être considérés comme les seuls financeurs de cette qualité collective à restaurer ou à préserver. Les citoyens, ménages, associations, entreprises, organismes divers sont amenés à jouer un rôle de « co-concepteurs, coproducteurs et co-gestionnaires », y compris comme fournisseurs de ressources financières et non financières, aux côtés des pouvoirs publics comme financeurs partiels, coordinateurs, incitateurs, éducateurs, législateurs, etc.

Il s'agit d'un bien commun (BC). La réhabilitation énergétique des logements, « enjeu » d'une des « opérations de développement régional », contient plusieurs BC à préciser (confort, économie en carbone, emploi de qualité, précarité énergétique réduite...). L'amélioration quantitative et qualitative de la ressource en eau d'un territoire pertinent pour l'action collective est un BC associé à d'autres. La recherche d'un autre système énergétique régional (production, consommation et distribution) est un enjeu qui vise des finalités collectives (des BC) : indépendance aussi poussée que possible, réduction des émissions, des risques environnementaux et de la précarité énergétique, etc.

Les biens communs désignent des qualités de ressources ou patrimoines collectifs pour la vie et les activités humaines (des biens communs naturels par exemple), ou des « qualités sociétales » (l'égalité des femmes et des hommes dans de nombreux domaines, la sécurité professionnelle des travailleurs, le fait que la population soit « en bonne condition physique », voir le texte de LC). Pour les qualifier comme BC, il faut un jugement commun d'utilité collective (voir le texte de LC) selon lequel tous, par principe, devraient avoir la possibilité d'en bénéficier ou d'y accéder. Il y a de l'intérêt général dans ce jugement, de l'utilité sociale ou sociétale, des « richesses collectives

fondamentales », des finalités ou valeurs de société, voire des droits universels, autant de notions qui peuvent intervenir, mais avec les « biens communs » on utilise un terme englobant « riche » de significations, même s'il ne s'inscrit pas encore dans le langage courant.

Comment faire émerger puis « instituer » ces biens communs, soit en général, soit pour chaque opération régionale de développement ? C'est plus politique et plus démocratique que pour un phare, même si tout équipement collectif devrait être soumis à délibération sur ses qualités et ses usages, etc.

Prenons l'exemple de la conférence citoyenne régionale organisée dans le Nord-Pas-de-Calais en 2009 avec quinze citoyens tirés au sort. À l'issue de débats très poussés, ces personnes ont mis en avant comme « richesses fondamentales » la solidarité, l'émancipation, l'entraide, le partage équitable des ressources, le service public, la culture, le droit aux soins, le souci des générations futures, etc.

Imaginons de semblables délibérations entre les parties prenantes d'une opération de développement (OD), en demandant aux acteurs de débattre de questions comme : quels sont pour ce projet les finalités écologiques et sociales majeures, les richesses fondamentales à produire ou préserver, les critères de son utilité écologique et sociale, de sa contribution au développement humain soutenable, etc. ? Alors, on verra se dessiner les biens communs fondamentaux POUR LES PARTIES PRENANTES de ce projet. Et si ces parties prenantes portent suffisamment un intérêt général plus large, il s'agira parfois de biens communs universels ou biens communs mondiaux (Petrella, ci-après). En mettant les biens communs au coeur des projets politiques de « transition », du local au global, on affirme la primauté d'une économie de montée en qualités collectives sur une économie de croissance des quantités ou du pouvoir d'achat, une primauté de la coopération sur la concurrence, et de la démocratie sur l'autocratie dans ses diverses variantes.

Le texte de Laurent Cordonnier (8 pages) est téléchargeable via ce lien:

[laurent-bc-v2.pdf](#)

COMPLEMENTS, EN SUIVANT LAURENT CORDONNIER

Les biens communs doivent être précisés. On ne peut s'en tenir à des formules creuses. Il s'agit de finalités générales mais dans un domaine précis : biodiversité, autonomie et dignité pour les personnes, logement décent, sobriété en carbone...

Les biens communs ne sont pas consensuels... mais ils sont trop importants pour qu'on les néglige une fois le débat lancé.

Ils sont davantage le résultat d'une bonne organisation collective que d'une « production » classique. Certes, ils ont vocation à s'intégrer aux processus de production et dans les produits, mais cette montée en valeur ajoutée de productions enrichies en biens communs résulte d'une bonne coordination (exemple de la santé dans la note de LC) dont les pouvoirs publics sont largement responsables.

Ils s'inscrivent dans une logique de progression. On part presque toujours d'une situation dans laquelle ils sont déjà (pour partie) pris en compte dans les pratiques. Le but d'une opération de développement est alors de franchir une étape, en réactivant leur prise en compte.

Biens communs et droits fondamentaux (JG), un exemple (communiqué de Via Campesina au Forum alternatif mondial de l'eau à Marseille) : « Nous revendiquons que le droit « de » et « à » l'eau soient respectés dans le cadre de la souveraineté alimentaire. Le droit « de » l'eau étant le respect permanent du cycle de l'eau dans son intégralité... L'eau est un bien commun au bénéfice de tous les êtres vivants et doit être soumise à une gestion publique, démocratique, locale et soutenable ».

Ricardo Petrella : Les biens vitaux, essentiels à la vie, l'air, l'eau, le capital bioéthique, les forêts, le soleil, l'énergie, les connaissances doivent être reconnus biens communs mondiaux... Si nous restons dans une logique de « patrimonialisation » au stade national des ressources naturelles et non matérielles, nous ferons face à une grande contradiction historique qui ne fera qu'accentuer à l'avenir les guerres mondiales autour des ressources indispensables pour la sécurité de vie et d'existence des différents peuples.

Cet article a été posté le Mardi 24 avril 2012 dans la catégorie [Les derniers articles](#). Vous pouvez envoyer un commentaire en utilisant le formulaire ci-dessous.

21 commentaires de “Des biens publics aux biens communs”

1. *Robert Joumard* dit :

[le 24 avril 2012 à 10:52](#)

Bonjour,

détail : la réduction des émissions n'est pas une finalité collective, au contraire de la réduction des impacts sur l'environnement. C'est un moyen permettant d'atteindre cette dernière. Ce peut être un objectif, mais pas une finalité.

Sur le fond, autant le terme de bien peut à mon avis s'appliquer à l'air, l'eau, l'énergie, les connaissances etc. car ce sont des choses susceptibles d'appropriation, matérielles ou immatérielles, autant je ne nommerais pas 'bien' des qualités humaines ou sociétales comme l'égalité homme-femme, la sécurité etc. On ne peut pas se les approprier. Ce sont plutôt des valeurs ou des objectifs au sens constitutionnel de ces termes.

La définition donnée des biens communs est trop large et trop floue et s'écarte trop de l'acception habituelle des biens. il y a d'autres notions à disposition, que nous devons défendre : notamment les valeurs.

Cordialement

> Nous signaler un contenu illicite

2. *TESTART* dit :

[le 24 avril 2012 à 16:15](#)

Comme Robert j'étais surpris de voir des valeurs (des conquêtes de civilisation) sur le même plan que les biens communs. Il en découle une conséquence pratique. Pour les valeurs, des exigences historiques sont disponibles et, en général, il suffit de les respecter voire de les préciser dans des situations nouvelles. Pour les biens communs matériels un "jugement d'utilité collective" s'impose, d'autant que nombre de ces biens étaient jusqu'ici disponibles ad libitum sauf dans des conditions particulières où un droit original les régulaient (ex:

tribunal de l'eau à Valencia). Il s'agit donc d'inventer des procédures pour un accès équitable et mondial à de nombreux éléments indispensables à la vie dont le développement a créé la raréfaction ou la pollution. Afin de recueillir des avis éclairés et dénués de conflit d'intérêts pour la gestion démocratique de ces biens j'en reviens encore aux conventions de citoyens...en leur donnant une dimension planétaire

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

3. [Frédéric Sultan](#) dit :
le 24 avril 2012 à 18:10

Si les biens communs n'ont pas trouvé une grande place dans la campagne en France, cette notion a donné lieu à une manifestation de 300 000 personnes à Montréal le même jour (22 avril).

Cela a été l'occasion pour Alain Ambrosi, l'un des animateurs du projet Remix Biens Communs (<http://remixthecommons.org>) de proposer une définition du bien commun complémentaires à ces textes (accessible : http://wiki.remixthecommons.org/index.php/Itin%C3%A9raires_en_Biens_Communs#D.C3.A9finir_le_bien_commun)

Il me semble en effet qu'il est intéressant de ne pas utiliser le même terme pour les valeurs et les ressources. On a vu avant et pendant cette manifestation une grande ambiguïté dans l'usage du terme. Cela a été très mobilisateur, mais laisse ouvert la question de savoir comment cette notion est appropriée et institutionnalisée et traduite en droits.

Une approche (peut-être plus politique que scientifique ?) consiste à affirmer que sont biens communs, des manières de partager des ressources qui se fondent sur des valeurs de démocratie, de respect des droits humains, de l'environnement et qui engagent le désir... tel que cela est formulé par A. Ambrosi dans son texte : "On parle de « bien commun » chaque fois qu'une communauté de personnes est unie par le même désir de prendre en charge une ressource dont elle hérite ou qu'elle crée et qu'elle s'auto-organise de manière démocratique, conviviale et responsable pour en assurer l'accès, l'usage et la pérennité dans l'intérêt général et le souci du 'bien vivre' ensemble et du bien vivre des générations à venir."

Cordialement.

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

4. [Jean GADREY](#) dit :
le 24 avril 2012 à 18:12

Merci à Robert et à Jacques pour ces premiers commentaires. Ces questions ont évidemment été posées et débattues dans le collectif des "ch'tis" qui m'a inspiré, et si pour l'instant (car tout est révisable) nous avons maintenu la référence à des "biens" dans ces différents cas de figure, c'est pour diverses raisons qu'il serait un peu long d'explicitier dans un commentaire, de sorte que je les évoquerai dans un prochain billet, qui sera plus court et qui pourrait s'intituler : les biens communs sont-ils des biens ?

Il ne s'agit pas d'abord de questions sémantiques mais les mots ont un certain pouvoir d'attirer ou non l'attention et de mobiliser pour des causes... communes. Et par ailleurs, il existe des justifications à notre choix, et ce sont elles qu'il faut éventuellement critiquer et remettre en cause.

OK avec Robert pour la réduction des émissions.

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

5. [BA](#) dit :
le 25 avril 2012 à 9:26

Mercredi 25 avril 2012 :

Le Neuneu d'or 2012 a été attribué à Mario Draghi !

Bravo, Mario !

Draghi espérait un effet plus rapide sur l'économie des prêts de la BCE.

Le président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi a convenu mercredi qu'il avait espéré que les prêts massifs consentis ces derniers mois par l'institution aux banques européennes profiteraient plus rapidement à l'économie réelle.

La BCE a prêté quelque 1.000 milliards d'euros sur trois ans à des conditions très avantageuses aux banques de la zone euro lors de deux opérations exceptionnelles en décembre puis en février, espérant stimuler ainsi l'octroi de crédit et par là-même l'activité économique dans son ensemble.

"Mais dans l'économie à l'heure actuelle la demande est contenue donc la demande de crédit est contenue", a déclaré M. Draghi lors d'une audition devant des députés européens.

"Les opérations de prêts ont certes amélioré la situation financière et permis de gagner du temps, a dit M. Draghi, ce qui n'est pas négligeable, mais nous ne pouvons pas suppléer au manque de demande", a-t-il ajouté.

Le président de la BCE a ajouté que l'un des effets notoires de ces prêts géants avait été de faire augmenter le portefeuille d'obligations d'Etat des banques.

http://www.romandie.com/news/n/_Draghi_esperait_un_effet_plus_rapide_sur_l_economie_des_prets_de_la_BCE64250420121014.asp

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

6. [Jean GADREY](#) dit :
le 25 avril 2012 à 9:45

Merci à BA. Très bonne analyse de Mario !

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

7. Elena dit :

[le 26 avril 2012 à 17:04](#)

Bonjour,

Je suis surprise que dans votre article vous ne citiez pas les apports de Ostrom sur les biens communs. Pourtant cette économiste et politologue, travaille depuis des décades, en des différents zones géographiques, sur les biens Communs (the commons) avec une profondeur, rigueur et clarté remarquable – tellement rare de trouver un savant sérieux qui a le don de la simplicité.

Au delà du détail que Ostrom a gagné le Nobel de l'économie pour ses apports dans le domaine des Biens communs, ce qui est intéressant ici, ce sont les indications institutionnelles, de politique publique, que Ostrom a prônées, à propos par exemple de « comment faire émerger puis « instituer » ces biens communs », comme vous vous interrogez justement.

Je pense qu'il est fondamental de faire connaître davantage au public français les contributions de Ostrom en matière institutionnelle : des recettes politiques « testées » dans la réalité, autour de la gestion en commun de ces biens , afin d'éviter la « tragedie » des biens communs, et les conflits socio-environnementaux (ou les guerres) qui en découlent, surtout quand il s'agit de ressources naturelles, comme il est souvent le cas avec les Commons.

Par conséquent, je ne suis pas d'accord avec l'inclusion de valeurs vagues et intangibles, quoique très importants et dignes d'être protégé juridiquement, tels que l'égalité des femmes (et j'en suis une !) ou la solidarité, dans la catégorie des BC. On ne peut pas confondre des valeurs sociétales, des principes civiques ou des droits , avec des concepts économiques. Cela peut aller bien pour remplir des salles de conférences, ou des places en campagne électorales, ou les colonnes d'un journal. Mais, si l'on veut protéger les biens communs (biodiversité, pour faire concret) par des politiques publiques, on ne peut pas confondre des choses fondamentalement différentes. Ce qui est erroné du point de vue économique et funeste du point de vue politique – les décideurs politiques pourront toujours dire que, faute d'accord parmi les scientifiques et les « experts » sur les biens publics, on ne peut pas prendre des mesures en propos. Les politiques replieront tout au plus sur un « Consensus », voire un « Accord cadre », mais rien de concret . Nous le verrons bien à Rio + 20.

Merci.

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

8. BA dit :

[le 26 avril 2012 à 20:14](#)

Jeudi 26 avril 2012 :

L'Italie lève 8,5 milliards d'euros à six mois, mais à des taux d'intérêts très élevés.

latribune.fr (source AFP)

L'Italie a emprunté comme prévu jeudi 8,5 milliards d'euros de titres de dette à six mois dont les taux d'intérêt ont progressé en raison du récent regain de tensions en zone euro, a annoncé la Banque d'Italie.

Comme prévu, l'Italie a pu emprunter 8,5 milliards d'euros de titres de dette à six mois. Mais le récent regain de tension en zone euro par rapport aux crises de la dette a fait monter en flèche les taux d'intérêts.

Les taux de ces obligations se sont inscrits à 1,772%, contre 1,119% lors de la dernière opération similaire le 28 mars, a précisé la Banque d'Italie.

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

9. BA dit :

[le 26 avril 2012 à 22:27](#)

Jeudi 26 avril 2012 :

L'agence d'évaluation financière américaine Standard and Poor's (S&P) a annoncé jeudi avoir abaissé de deux crans la note de solvabilité financière de l'Espagne, de A à BBB+.

Cette décision relègue Madrid dans la catégorie des émetteurs de qualité moyenne en mesure de faire face à leurs obligations de manière adéquate.

La perspective associée à la nouvelle note de l'Espagne est négative, ce qui signifie que l'agence envisage la possibilité d'un nouvel abaissement.

http://www.romandie.com/news/n/_ALERTE__SP_abaisse_la_note_de_solvabilite_de_l_Espagne_de_deux_crans84260420122319.asp

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

10. [Hervé Le Crosnier | Pearltrees](#) dit :

[le 27 avril 2012 à 9:53](#)

[...] Prenons justement cet exemple de la qualité de l'air, notamment en ville. Ce n'est pas un bien public au sens du phare ou de la défense nationale. Jean GADREY » Blog Archive » Des biens publics aux biens communs [...]

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

11. BA dit :

[le 27 avril 2012 à 10:06](#)

Vendredi 27 avril 2012 :

Espagne : le chômage atteint 24,4 %.

L'Espagne, quatrième économie de la zone euro, a renoué au premier trimestre avec la récession, deux ans à peine après en être sorti, avec un produit intérieur brut (PIB) qui aurait reculé de 0,4%, selon la Banque d'Espagne.

Secteur bancaire inquiétant.

Cela complique le strict programme budgétaire auquel le gouvernement s'est engagé, promettant de réduire le déficit public de 8,51% du PIB en 2011 à 5,3% en 2012 et 3% en 2013. L'agence Standard and Poor's prévoit, elle, 6,2% en 2012 puis 4,8% en 2013.

De plus, "nous percevons une probabilité croissante que l'Etat espagnol doive fournir un soutien budgétaire supplémentaire au secteur bancaire", ajoute-t-elle.

Le secteur bancaire espagnol est l'une des grandes sources d'inquiétudes des marchés, car il est fragilisé depuis l'éclatement de la bulle immobilière en 2008. Mercredi, le FMI avait appelé l'Espagne à aller plus loin dans l'assainissement de ses banques afin de "remédier aux faiblesses qui demeurent".

Chômage record.

Par ailleurs, l'Espagne compte 5,7 millions de chômeurs à la fin du 1er trimestre, et atteint ainsi un taux de chômage de 24,44%, le plus élevé depuis le début de la série statistique en 1996, selon les chiffres officiels publiés vendredi.

La progression du chômage s'est accélérée : 374 000 personnes ont perdu leur emploi au premier trimestre de cette année, contre 295 300 durant le dernier trimestre 2011.

(Dépêche AFP)

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

12. [deor](#) dit :
[le 27 avril 2012 à 10:42](#)

Je me permets de signaler la retranscription de cette intervention de François Lille : <http://survie.org/bpem/article/biens-communs-et-biens-publics> (Biens communs et biens publics : enjeux d'une organisation sociale durable)

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

13. [Jean-Louis Le Moigne](#) dit :
[le 27 avril 2012 à 17:51](#)

Merci a nouveau , cher Jean Gadrey

J'aimerais votre avis sur l'ouvrage que publie G Delacoete (Academie des Technologies) sous le titre 'Pour une économie du Bien commun' ('du,' pas 'des') Ed le Pommier,2012. Il me semble que ce livre bien sage oublie un peu trop systématiquement les travaux du Labo ESS: sans doute parce que le qualificatif 'Solidaire' le gêne?, alors qu'il dit s'attacher à 'réduire le domaine ... de l'action publique' . En outre ,rien sur ce nouveau et considérable 'Bien commun' porté aujourd'hui par le Web universel : la connaissance humaine en permanente formation (cf les derniers travaux de l'équipe de E ostrom -Bloomington) . Bien sûr le mot Bien permet la polyphonie , mais le mot anglais 'Commons' nous permet peut-être de réduire le spectre?

Grand merci encore

Bien cordi

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

14. [Maurice](#) dit :
[le 28 avril 2012 à 18:32](#)

Peut-on parler de l'essor des valeurs solidaires et des biens communs comme composante nécessaire du développement social durable? Capital naturel, monnaie, culture sont le plus souvent cités.

Le cas d'une Langue Internationale(L.I.) auxiliaire commune mérite aussi d'être interrogé. La situation mondiale est connue: environ 6000 langues sont parlées mais environ 200 sont reconnues comme langues nationales; une dizaine de celles-ci sont de grandes langues pluri-nationales parlées chacune par plus de 100 millions d'habitants (six reconnues à l'ONU plus hindi-ourdou, bengali,malais indonésien, portugais, allemand). Les locuteurs de cette dizaine de langues prises ensemble comptent pour environ 60% de la population mondiale.Depuis 1945 une "hyperlangue" s'est dégagée, profitant de l'hégémonie US qui a relayé l'hégémonie économique anglaise. Le "tout anglais" est proné par beaucoup pour la communication internationale mais celle-ci fonctionne mal ou pas pour la grande majorité . Les langues historiques sont souvent difficiles, bourrées d'exceptions de phonétique, morphologie, syntaxe, formation du vocabulaire...

Une langue internationale auxiliaire est facile , c'est à dire régulière, simple, claire, stable. Elle est neutre, non liée à une hégémonie politico-culturelle historique ou actuelle. C'est une langue propédeutique efficace pour l'apprentissage d'autres langues. Elle s'apprend cinq à vingt fois plus vite qu'une grande langue pluri-nationale. L'esperanto, parlé par plusieurs millions de personnes est aussi une langue pont efficace puisque sa grammaire est lexicalisée et à chaque racine ou affixe peut correspondre un nombre.

Une petite aide à l'investissement pour ce bien commun, l'amélioration des systèmes de langue pont et l'admission comme option facultative au baccalauréat, sans quasiment aucun coût puisque l'apprentissage peut se faire sur Internet, permettrait à plus de gens d'accéder à une meilleure communication internationale.

La pétition pour l'esperanto au bac a été signée par plus de la moitié des candidats à la présidentielle.

<http://esperanto-au-bac.fr/>

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

15. [Jean GADREY](#) dit :
[le 29 avril 2012 à 16:33](#)

Pour Maurice : bel exemple en effet de bien commun mondial culturel et communicationnel. Merci.

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

16. [Jean GADREY](#) dit :
[le 8 mai 2012 à 6:09](#)

Dans plusieurs des commentaires précédents on trouve des questions sur le périmètre du domaine des biens communs et en particulier sur l'inclusion de "valeurs" égalitaires, ou du travail décent, ou d'une protection sociale de qualité, etc. Je m'expliquerai prochainement sur ma préférence, mais ce sont des conventions socio-politiques en devenir plus que des options théoriques.

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

17. [OFFREDI](#) dit :
[le 4 juin 2012 à 14:27](#)

Bonjour

je cherche à vous contacter dans le cadre d'un séminaire que nous organisons à Grenoble sur la construction d'indicateurs de bien être soutenable et partagée. Nous souhaiterions vous demander d'animer une table ronde sur ces questions le 3 juillet prochain

par avance merci de me répondre

Cl Offredi

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

18. [Jean Gadrey : des biens publics aux biens communs « biens communs](#) dit :
[le 21 novembre 2012 à 14:45](#)

[...] L'article original est ici [...]

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

19. [Bibliothèques et Biens Communs ; Bibliothèques comme Biens Communs | :: S.I.Lex ::](#) dit :
[le 25 septembre 2013 à 7:19](#)

[...] que l'analyse économique attache à ces notions. Et même si biens publics et biens communs sont souvent liés (comme c'est le cas pour des questions comme la gestion de l'eau par exemple), il [...]

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

20. [Christophe Vieren](#) dit :
[le 7 novembre 2014 à 18:25](#)

Comme d'autres, j'ai du mal à considérer certaines valeurs (égalité, solidarité,) comme biens communs. Mais je fais confiance à Jean pour nous convaincre de la pertinence.

En revanche, la COMMUNICATION (avec comme vecteur à créer une langue COMMUNE, écrite et orale) et la CULTURE, me semble constituer en effet deux biens communs. Avec des projets tels google books et autres brevets portant sur des éléments ou vecteurs nécessaires à la communication et donc à la culture (MSOffice par exemple vs LibreOffice, FAI privé,), on n'a de quoi s'intéresser à ces biens communs. Non ?

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

21. [Jean GADREY](#) dit :
[le 8 novembre 2014 à 8:33](#)

Pour Christophe. Je ne dirais pas que l'égalité en général est un bien commun, c'est trop vague, il faut un enjeu identifiable. Mais prenons l'égalité entre les femmes et les hommes (au travail, hors travail, en politique...). Pour nombre de gens, dont moi, c'est une qualité collective de grande importance, elle est évaluable, en partie mesurable avec des indicateurs, et pour l'instant cette qualité est mauvaise, comme celle de l'air en ville.

Pour améliorer ce "bien", il va falloir organiser et réussir des coopérations entre de multiples acteurs (entreprises, éducation, médias, individus des deux sexes...) et les pouvoirs publics ne pourront être que l'un de ces acteurs, très important, mais incapable de "produire" seul ce bien. C'est un bien commun qui ne peut être coproduit et cogéré qu'en commun.

[> Nous signaler un contenu illicite](#)

Envoyer un commentaire

Nom (mention obligatoire)

Mail (votre mail ne sera pas publié sur le site) (mention obligatoire)

Site Internet

Votre commentaire

Envoyer le commentaire



[Accueil du blog](#)



Jean Gadrey

Jean Gadrey, né en 1943, est Professeur honoraire d'économie à l'Université Lille 1.

Il a publié au cours des dernières années : *Socio-économie des services* et (avec Florence Jany-Catrice) *Les nouveaux indicateurs de richesse* (La Découverte, coll. Repères).

S'y ajoutent *En finir avec les inégalités* (Mango, 2006) et, en 2010, *Adieu à la croissance* (Les petits matins/Alternatives économiques), réédité en 2012 avec une postface originale.

Il collabore régulièrement à *Alternatives économiques*.

Vente en ligne



• Catégories

- [Les derniers articles](#)

• A lire aussi

- [Le site du Forum pour d'autres indicateurs de richesse \(FAIR\)](#)
- [Richesse, bien-être, progrès: comment refaire les comptes?](#)

• Récentes publications d'Alternatives Economiques

- [Comment enrayer le réchauffement climatique](#)
- [L'Etat de la mondialisation 2010](#)

